FOYER LE RESTO.

Donner des cours de soutien scolaire à des migrants mineurs, ça vous tente ?

L'Arass, l'Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées, recherche des bénévoles pour assurer du soutien scolaire auprès de jeunes migrants hébergés à Pontivy par le foyer Le Resto. Explications avec Sylvia Le Callonnec, coordinatrice.

Qui sont les jeunes que le Service d'hébergement collectif pour mineurs non accompagnés du foyer Le Resto accueille ?

Comme son nom l'indique, ce sont des mineurs. Le plus jeune a 13 ans et on les accueille jusqu'à leurs 18 ans révolus.

Ils viennent de tous les horizons, mais plus particulièrement d'Afrique subsaharienne. On a aussi des Albanais, des Tunisiens, des Afghans, des Pakistanais, des Bengalis…

Quel est leur profil ?

Il y a ceux qui ont fui leur pays en guerre civile après le décès de leurs parents. Ils viennent en France pour avoir une vie meilleure et pour faire des études.

On a aussi, et c'est parfois le cas en Afrique noire, des jeunes qui ont été désignés par leur famille ou par leur village parce qu'ils ont les plus grande capacité pour venir et réussir en France. Une fois ici, ils devront aider financièrement leur famille.

Tous voient la France comme un Eldorado.

Et leur parcours ?

Ils ont connu un parcours migratoire extrêmement traumatisant. Au point que certains ont du mal à verbaliser ce qu'ils ont vécu. Certains ont traversé la Méditerranée dans un bateau surchargé prêt à couler… D'autres ont dû travailler plusieurs semaines en Algérie pour pouvoir payer le passeur.

La majorité passe par l'Espagne et arrive ensuite en France, souvent directement Paris, dans une gare. Une fois à Paris, ce sont souvent des passants qui les guident vers le Secours populaire ou vers l'Aide à l'enfance de l'Ile-de-France.

Une fois leur minorité attestée, ils sont protégés par l'Aide sociale à l'enfance, puis répartis dans les différents départements.

D'autres arrivent directement à la gare de Vannes, convaincus par les réseaux sociaux. Arrivés là, ils se rendent soit à la police, soit à l'Aide sociale à l'enfance 56.

Lauren Cavalin, technicienne d'intervention sociale et familiale, en compagnie de Sylvia Le Callonnec, coordinatrice du Service d'hébergement collectif pour mineurs non accompagné du foyer Le Resto, avec un jeune migrant hébergé sur Pontivy par l'Arass.

Combien y a-t-il de mineurs non accompagnés dans le Morbihan ?

Environ 300. Dans le Morbihan, il y a trois structures qui les accueillent et les accompagnent : la Sauvegarde 56, la Fondation d'Auteuil et l'Arass.

Qu'est-ce que l'Arass ?

L'Arass, Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées, a été créée en 1985. Elle intervient au niveau de la protection de l'enfance et du médico-social. L'Arass gère huit établissements en Bretagne, dont deux dans le Morbihan : l'ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) de Locminé, qui accueille des jeunes présentant des troubles psychologiques, et le Foyer Le Resto à Pontivy.

Le Foyer Le Resto comprend trois services : l'AEMO (Actions éducatives en milieu ouvert), le foyer éducatif avec un internat et des appartements de proximité, et le Service d'hébergement collectif pour mineurs non accompagnés (SHCMNA). Ce service, qui existe depuis deux ans et demi, est agréé pour accueillir et accompagner 28 jeunes.

Concrètement, comment l'Arass assure-t-elle cet accueil ?

À l'Arass travaillent des travailleurs sociaux : éducateurs spécialisés, conseiller en orientation professionnelle, maîtresse de maison, surveillants de nuit, travailleurs d'intervention sociale et familiale.

Les 28 jeunes que nous pouvons héberger le sont dans des appartements autonomes en co-location. Nous avons, par exemple, huit appartements en centre-ville.

Les travailleurs sociaux se relaient pour s'occuper d'eux 24 heures sur 24.

Et concernant l'accompagnement ?

Ici, au Service d'hébergement collectif pour mineurs non accompagnés, notre objectif est de les insérer au mieux pour qu'à leur majorité ils puissent s'intégrer de manière autonome.

L'intégration passe par un accompagnement sur le plan de la santé (vaccinations, CMU…). Et rapidement, nous les amenons vers une scolarité diplômante et qualifiante. En général, on part plutôt sur un apprentissage. Ce sont des jeunes qui ont le labeur extrêmement ancré en eux. Ils sont partis avec une envie incroyable de réussir. Ils sont très courageux. Nous avons quelques jeunes dont l'apprentissage débouche sur une promesse d'embauche.

Nous effectuons aussi un accompagnement sur leur régularisation. Car à 18 ans, ils pourraient se retrouver sans papier.

Quelle est votre principale difficulté ?

C'est le temps de leur prise en charge. Celui qui arrive à l'âge de 16 ans n'a que deux ans pour apprendre le français et décrocher un diplôme ou acquérir une formation qualifiante.

On travaille à flux tendu et on manque de temps. Alors, on essaie de développer des partenariats avec des bénévoles. Actuellement, nous avons une dizaine de bénévoles (retraités, étudiants…) qui viennent nous épauler.

Et cela est-il suffisant ?

Non. C'est pourquoi nous lançons un appel à des personnes pour donner de leur temps, notamment en soirée et les week-ends pour une consolidation des fondamentaux : français, maths, sciences, mais aussi pour une aide plus spécifique dans certains domaines : plomberie, boulangerie, électricité, maçonnerie…

Et en ce moment, on a encore plus besoin de bénévoles en raison de la Covid, notamment pour nos jeunes qui suivent une formation en restauration avec des cours à distance. C'est compliquer pour eux et certains risquent de perdre pied.

Franck Baudouin

PRATIQUE

Les personnes qui souhaiteraient donner de leur temps pour aider ces jeunes peuvent contacter Sylvia Le Callonnec, coordinatrice du Service d'hébergement collectif pour mineurs non accompagné du foyer Le Resto, par courriel : sylvia.lecallonnec@arass.fr